

RAPPORT N° 00/8-79
au Conseil Municipal

OBJET

ACQUISITION DE VEHICULES

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

Considérant la démarche annuelle de renouvellement et l'accroissement du parc des véhicules nécessaires à la continuité de fonctionnement des services, et eu égard aux délais de préparation et de passation de marchés, il est proposé de lancer un appel d'offres.

Ce marché est décomposé en douze lots correspondant à des catégories de véhicules (véhicules particuliers, véhicules utilitaires double cabine, véhicules utilitaires, deux-roues...) décomposé en deux familles :

- A) famille «véhicules d'occasion» comprenant les lots 1 à 5,
- B) famille «véhicules neufs» comprenant les lots 6 à 12.

Je vous demande, en conséquence :

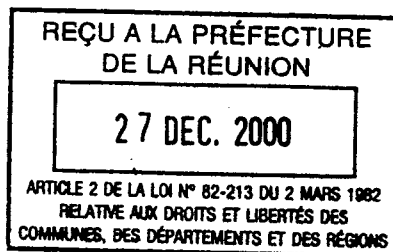
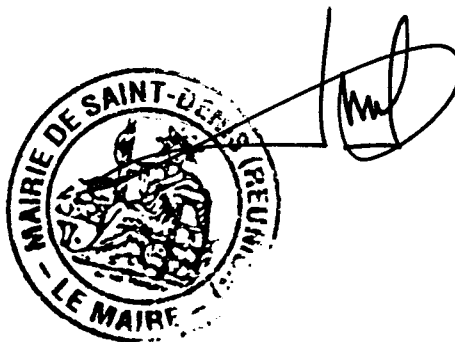
- 1) d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 274, 296 à 298 du Code des Marchés Publics),
 - fractionnement par lot pouvant donner lieu chacun à un marché distinct. (confer le détail des lots en annexe),
 - marché sur la base unitaire TTC fixe,
 - durée : année civile 2001,
 - enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 2 500 000 F, les crédits définitifs seront imputés sur le Bp 2001 sous les Chapitre 21 / article 2182 ;

RAPPORT N° 00/8-79

- 2) d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
- 3) de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer un (des) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4) d'autoriser la signature du (des) marché(s) par moi-même ou mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 00/8-79
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 14 décembre 2000**

OBJET

ACQUISITION DE VEHICULES

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée.

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 00/8-79 du Maire ;

Considérant les crédits prévisionnels qui seront imputés au Budget principal 2001 (Chapitre 21 / Article 2182) ;

Vu le rapport de Monsieur Emmanuel HOARAU, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour l'acquisition de véhicules.

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché

DELIBERATION N° 00/8-79

ARTICLE 3

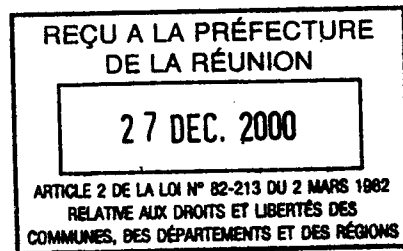
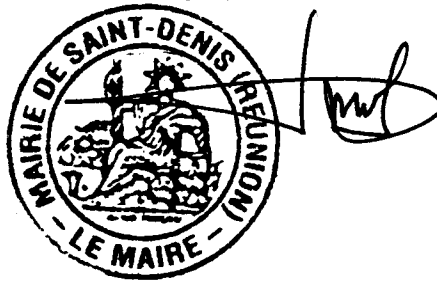
Autorise le Maire à engager la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 2000

LE MAIRE
Michel TAMAYA



ACQUISITION DE VEHICULES (programme 2001)

Désignations	Quantités
--------------	-----------

A) VEHICULES D'OCCASION

LOT 1

VU fourgonnette 2 places	2
--------------------------	---

LOT 2

VP berline 4/ 5 places 5 portes – citadine 4 cv	7
--	---

LOT 3

VP berline 4/ 5 places 5 portes - citadine 5/ 6 cv	6
---	---

LOT 4

VP berline 4/ 5 places 5 portes - citadine 6/ 7 cv	8
---	---

LOT 5

VP berline 4/ 5 places 5 portes - routière 8/ 10 cv	1
--	---

B) VEHICULES NEUFS

LOT 6

VU plateau bennable à double cabine.	3
--------------------------------------	---

LOT 7

VU fourgon tôle 2/3 places	2
----------------------------	---

LOT 8

VU fourgon tôle combi 6 places	1
--------------------------------	---

LOT 9

VP combi 5 places	1
-------------------	---

LOT 10

Chargeuse pelleteuse	1
----------------------	---

LOT 11

Deux-roues - moto 125 cc	2
--------------------------	---

LOT 12

Deux-roues - scooter 125 cc	1
-----------------------------	---

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du jeudi 14 décembre 2000
et annexé à la Délibération n° 00/8-79

